

Annexe 3
(point A.2)

LISTE INDICATIVE D'AFFAIRES POUR LA 1273^e REUNION (DECEMBRE 2016) (DH)

N°	AFFAIRE	ETAT	Requête	Arrêt définitif le	Violation
1	GROUPE LULI ET AUTRES	ALBANIE	64480/09+	01/07/2014	Durée excessive des procédures civiles et absence de recours à cet égard.
2	VIRABYAN	ARMENIE	40094/05	02/01/2013	Mauvais traitements et torture en garde à vue et défaut d'enquête effective.
3	ILGAR MAMMADOV	AZERBAIDJAN	15172/13	13/10/2014	Arrestation et emprisonnement pour sanctionner le requérant d'avoir critiqué le gouvernement, en violation de l'article 18 combiné à l'article 5.
4	GROUPE MAHMUDOVI ET AGAZADE	AZERBAIDJAN	35877/04	18/03/2009	Violation du droit à la liberté d'expression, application arbitraire de la loi.
5	GROUPE SEJDIĆ ET FINCI	BOSNIE-HERZEGOVINE	27996/06	22/12/2009	Discrimination fondée sur des considérations ethniques en raison de l'inéligibilité de personnes non-affiliées à l'un des « peuples constituants » (bosniaques, croates ou serbes) à se porter candidat aux élections de la Chambre des Peuples (chambre haute du Parlement) et à la Présidence.
6	NENCHEVA ET AUTRES	BULGARIE	48609/06	18/09/2013	Absence de mesures rapides et suffisantes afin de prévenir les décès d'enfants placés dans une institution pendant la grave crise économique et sociale de 1996-1997 ; absence d'enquête rapide et effective sur ces décès.
7	GROUPE S.Z.	BULGARIE	29263/12	03/06/2015	Défaut d'enquête pénale effective pour viol, séquestration et incitation à la prostitution, commis par des particuliers.
8	I.M.	FRANCE	9152/09	02/05/2012	Défaut de recours effectif pour contester une mesure d'éloignement.
9	GROUPE GHARIBASHVILI	GEORGIE	11830/03	29/10/2008	Défaut d'enquête effective sur des allégations d'atteintes à la vie ou de mauvais traitements ; recours à la force excessif par la police lors des arrestations ou en garde à vue
10	IDENTOBA ET AUTRES	GEORGIE	73235/12	12/08/2015	Absence de protection contre des attaques homophobes lors d'une manifestation.
11	GROUPE GAZSÓ + TÍMÁR	HONGRIE	36186/97	09/07/2003	Durée excessive des procédures judiciaires et absence de recours effectif à cet égard
12	GROUPE ABENAVOLI	ITALIE	25587/94	02/09/1997	Durée excessive des procédures devant les juridictions administratives.
13	GROUPE AGRATI ET	ITALIE	43549/08+	28/11/2011	Application rétroactive d'une loi à

N°	AFFAIRE	ETAT	Requête	Arrêt définitif le	Violation
	AUTRES				des litiges en cours qui concernaient le calcul de l'ancienneté du personnel scolaire.
N°	AFFAIRE	ETAT	Requête	Arrêt définitif le	Violation
14	GROUPE LEDONNE (n° 1)	ITALIE	35742/97	12/08/1999	Durée excessive des procédures devant les juridictions pénales.
15	PAKSAS	LITUANIE	34932/04	06/01/2011	Caractère permanent et irréversible de l'inéligibilité du requérant aux élections parlementaires, suite à une procédure de destitution.
16	GROUPE CORSACOV	REPUBLIQUE DE MOLDOVA	18944/02	04/07/2006	Mauvais traitements et torture pendant la garde à vue ; absence de recours effectif.
17	LEVINTA	REPUBLIQUE DE MOLDOVA	17332/03	16/03/2009	Condamnation sur la base d'aveux obtenus sous la torture.
18	GROUPE AL NASHIRI	POLOGNE	28761/11	16/02/2015	Violations liées aux opérations de remise secrètes (mesures individuelles et générales).
19	GROUPE FUCHS	POLOGNE	33870/96	11/05/2003	Durée excessive des procédures devant les organes et les tribunaux administratifs ; absence de recours effectif.
20	GRABOWSKI	POLOGNE	57722/12	30/09/2015	Privation de liberté d'un mineur dans le cadre d'une procédure correctionnelle contre lui, en l'absence de décision judiciaire.
21	BUCUR ET TOMA	ROUMANIE	40238/02	08/04/2013	Condamnation d'un dénonciateur pour avoir révélé des informations sur la surveillance secrète et illégale de citoyens par les services de renseignement; absence de garanties dans le cadre législatif régissant la surveillance secrète.
22	GROUPE ȚICU	ROUMANIE	24575/10	01/01/2014	Mauvais traitements en prison en raison d'une prise en charge inadéquate des pathologies psychiatriques des requérants.
23	ALEKSEYEV	FEDERATION DE RUSSIE	4916/07	11/04/2011	Interdictions répétées d'organiser des marches en faveur des droits des homosexuels ; absence de recours effectifs ; discrimination sur la base de l'orientation sexuelle dans l'exercice du droit à la liberté de réunion pacifique.
24	CATAN ET AUTRES	FEDERATION DE RUSSIE	43370/04	19/10/2012	Violation du droit à l'instruction des requérants, élèves ou parents d'élèves d'écoles utilisant l'alphabet latin situées dans la région transnistrienne de la République de Moldova.
25	GROUPE KHASHIYEV ET AKAYEVA	FEDERATION DE RUSSIE	57942/00	06/07/2005	Violations résultant d'opérations (ou liées à des opérations) antiterroristes dans le Caucase du Nord, principalement en Tchétchénie.
26	OAQ NEFTYANAYA KOMPANIYA YUKOS	FEDERATION DE RUSSIE	14902/04	08/03/2012 15/12/2014	Violations concernant les procédures fiscales et d'exécution engagées à l'encontre de la société

N°	AFFAIRE	ETAT	Requête	Arrêt définitif le	Violation
					requérante pétrolière aboutissant à sa liquidation en 2007.
27	ALIŠIĆ ET AUTRES ¹	SERBIE ET SLOVENIE ²	60642/08	16/07/2014	Impossibilité de retirer les « anciens » fonds d'épargne en devises déposés auprès de succursales en Bosnie-Herzégovine de banques constituées respectivement en Serbie et en Slovénie.
28	CHYPRE c. TURQUIE + VARNAVA ET AUTRES	TURQUIE	25781/94 16064/90+	10/05/2001 12/05/2014 18/09/2009	14 violations en relation avec la situation dans la partie nord de Chypre (volet des personnes portées disparues).
29	DINK	TURQUIE	2668/07+	14/12/2010	Manquement des autorités à leur obligation de protéger le droit à la vie et la liberté d'expression d'un journaliste, absence d'enquête effective ; enquête pénale pour dénigrement de l'identité turque.
30	SINAN IŞIK	TURQUIE	21924/05	02/05/2010	Violation du droit du requérant à la liberté de religion du fait de l'obligation de révéler sa croyance en raison de la mention obligatoire de la religion sur sa carte d'identité.
31	AGROKOMPLEKS	UKRAINE	23465/03	08/03/2012 09/12/2013	Iniquité des procédures commerciales concernant la société requérante et atteinte à son droit au respect de ses biens.
32	EAST/WEST ALLIANCE LIMITED	UKRAINE	19336/04	02/06/2014	Ingérence dans le droit de la société requérante au respect de ses biens résultant de la saisie, la vente aux tiers, la disparition ou le dommage matériel de ses biens dans le cadre de différentes procédures entamées à l'encontre de la société par différentes autorités et défaut d'enquête effective à cet égard.
33	GROUPE KHAYLO	UKRAINE	39964/02	13/02/2009	Atteintes au droit à la vie (notamment, en raison de négligence médicale) et absence d'enquête effective.
34	GROUPE SALOV, OLEKSANDR VOLKOV	UKRAINE	65518/01 21722/11	06/12/2005 27/05/2013	Diverses violations liées à l'indépendance et l'impartialité des juges ; ingérence de l'exécutif dans le judiciaire ; procédure disciplinaire inéquitable contre un juge.
35	GROUPE VYERENTSOV	UKRAINE	20372/11	11/07/2013	Lacunes dans la législation et la pratique administrative relatives au droit à la liberté de manifester, aboutissant notamment à des condamnations imprévisibles de manifestants.
36	GROUPE HIRST n° 2	ROYAUME-UNI	74025/01	06/10/2005	Interdiction générale de voter frappant automatiquement les condamnées purgeant une peine de prison.

¹ Décision to reprendre l'examen au titre de la Serbie

² Affaire contre la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, la Serbie, la Slovénie et « l'ex-République yougoslave de Macédoine » mais la Cour n'a constaté des violations qu'à l'égard de la Serbie et de la Slovénie.

N°	AFFAIRE	ETAT	Requête	Arrêt définitif le	Violation
37	GROUPE MCKERR	ROYAUME-UNI	28883/95+	04/08/2001	Actions des forces de sécurité en Irlande du Nord dans les années 1980 et 1990.